

**CONSEIL D'ORIENTATION**

Ouagadougou, le **27 SEP 2021**

N° 2021 002 /ASCE-LC/CO

**COMMUNIQUE**

**Le Président du Conseil d'Orientation communique :**

Les candidats dont les noms suivent sont retenus, par ordre alphabétique, à l'issue de la phase de présélection du test de recrutement d'un Contrôleur général d'Etat au profit de l'Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption (ASCE-LC) :

N°	NOM	PRENOM (S)
1	BOUDA	Justin Jean-Baptiste
2	DABIRE	Kubéterzié Constantin
3	NION	Philippe Néri Kouthon
4	TRAORE	Idrissa

Conformément à l'article 13 du décret n° 2021-0501/PRES/PM/MINEFID/MFPTPS du 09 juin 2021 portant procédure de recrutement du Contrôleur général d'Etat, les candidats ci-dessus présélectionnés seront soumis à une enquête de moralité. Ceux dont l'enquête de moralité se sera révélée concluante seront retenus pour la phase d'entretien.

En outre, en référence aux dispositions réglementaires ci-dessus citées, la population est invitée à signaler tout fait jugé incompatible avec l'exercice de la fonction de Contrôleur général d'Etat dont elle a connaissance concernant les candidats retenus. Cette dénonciation se fait sous pli fermé déposé au secrétariat de la commission chargée du recrutement, du lundi au vendredi, de 8h00 à 16h00, du 29 septembre au 24 octobre 2021. Ces dénonciations feront ensuite l'objet de vérification.

L'ASCE-LC est tenue de prendre toutes les dispositions pour assurer la protection des dénonciateurs, des témoins et leurs proches.

Aucun dossier de candidature ne peut être retourné aux candidats (art. 18 du décret n° 2021-0501/PRES/PM/MINEFID/MFPTPS du 09 juin 2021 portant procédure de recrutement du Contrôleur général d'Etat).



**Christophe COMPAORE**  
Commandeur de l'Ordre de l'Étalon